



VOLET 4

Renforcement des capacités

1) OBJECTIF

L'assistance financière a pour objectif principal de supporter les communautés des Premières Nations dans l'amélioration et le renforcement de leurs capacités à gérer et entretenir leur parc de logements.

Priorisation régionale des projets

Dans le contexte de la réforme du logement des Premières Nations et ce, afin de supporter la planification, la gestion et la gouvernance des parcs de logements, la priorisation des projets proposés sera axée principalement sur les activités essentielles suivantes (énumération sans ordre de priorité) :

- Politique d'habitation (mise à jour et développement).
- Inventaire et évaluation de l'état du parc de logements.
- Plan d'entretien préventif et curatif.
- Plan de logement (court, moyen et long terme).
- Évaluation de la viabilité du parc de logements.

2) ADMISSIBILITÉ

A) Demandeurs admissibles

- Les Conseils de Bande
- Les Organisations des Premières Nations (p. ex., conseils tribaux; sociétés, commissions et instituts régionaux; centres de formation professionnelle et d'éducation aux adultes)

B) Projet

Catégories de projets en lien avec l'habitation

- 4.1 – Gouvernance de l'habitation
- 4.2 – Gestion de l'habitation
- 4.3 – Formation en construction et rénovation
- 4.4 – Planification communautaire en habitation
- 4.5 – Finances en habitation



ADMISSIBILITÉ : PROPOSITION DE PROJET CONJOINTE

Il est admissible de soumettre une proposition de projet où participent plusieurs Premières Nations (p. ex., un projet présenté et dirigé par un Conseil tribal au bénéfice des communautés membres).

En plus d'offrir des opportunités de partage et de collaboration, cette option générera une économie de coûts.

3) CATÉGORIES DE PROJET



EXEMPLES DE PROJETS

Pour vous appuyer dans vos réflexions, nous vous recommandons de consulter le [Recueil de projets inspirants en renforcement des capacités et Innovation](#) pour des idées de projets réalisés dans l'Initiative logement dans les réserves et les communautés 2019-2021.

CATÉGORIE	DESCRIPTION	EXEMPLES DE PROJETS
<p>4.1 Gouvernance de l’habitation</p>	<p>Les projets de cette catégorie appuient la prise de décisions, les règles, les politiques et les pratiques dans le domaine de l’habitation pour assurer le fonctionnement optimal de l’organisation.</p> <p>La gouvernance implique aussi les structures politiques et opérationnelles chargées de prendre des décisions, d’appliquer des règles et pratiques, de les mettre en œuvre et d’en assurer le contrôle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration et mise en œuvre de politiques de logement, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> - Normes pour un régime locatif. - Rôles et responsabilités du locateur (Conseil de bande et privé) et des locataires. - Politique d'approvisionnement et d'appel d'offres (en matière de logement et d'infrastructures). - Régime foncier. - Plan de gestion d’entretien. • Élaboration et mise en œuvre de structures de gouvernance nouvelles ou améliorées, incluant la création d’institutions (p. ex., autorité en logement, centre d’excellence, centre d’intégration de services, coopérative d’habitation). • Élaboration de programmes locaux en habitation (p. ex., programme de transfert de propriété, programme d’accès à la propriété).
<p>4.2 Gestion de l’habitation</p>	<p>Les projets de cette catégorie appuient le développement des connaissances et le renforcement des compétences pratiques pour gérer des projets, des activités et des programmes/initiatives qui contribuent aux opérations quotidiennes dans le domaine de l’habitation dans la communauté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formation ou activités en gestion du logement pour les administrateurs du logement dans des domaines tels que : <ul style="list-style-type: none"> - Planification et gestion de projets. - Exploitation d'un programme d'entretien des logements. - Gestion d'un parc de logements. - Gestion des contrats avec un tiers fournisseur. - Comptabilité de base.



INITIATIVE LOGEMENT DANS LES RÉSERVES ET LES COMMUNAUTÉS 2021-2024

VOLET 4 – RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

CATÉGORIE	DESCRIPTION	EXEMPLES DE PROJETS
		<ul style="list-style-type: none"> • Bases de données pour des systèmes d'inventaire du parc de logements. • Soutien ou support pour des activités de mentorat ou parrainage entre Premières Nations. • Formation, parrainage et mentorat pour des postes de la relève en habitation (p. ex., agent, gestionnaire et directeur de l'habitation).
<p>4.3 Formation en construction et rénovation</p>	<p>Les projets de cette catégorie appuient la formation et le renforcement des compétences en matière de logement sécuritaire et adéquat pour les occupants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur l'entretien des logements à l'intention des gestionnaires, du personnel et des locataires. • Formation des inspecteurs en habitation. • Formation sur les métiers de la construction en habitation. • Formation technique et opérationnelle sur la prévention et la remédiation d'enjeux liés à la santé et sécurité des occupants (p. ex., moisissure, radon, prévention des incendies) • Établissement de plans d'entretien du parc de logements. • Formation de ressources et élaboration de documents de référence dans les domaines de la conformité aux codes du bâtiment et aux normes d'efficacité énergétique. • Formation de type chantier-école.
<p>4.4 Planification communautaire en habitation</p>	<p>Les projets de cette catégorie appuient la détermination des besoins en infrastructures et en logement, à court, moyen et long terme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Planification intégrée du parc de logements et de l'infrastructure. Peut inclure une approche adaptée à la culture locale, au territoire et à l'environnement. • Évaluation des besoins : élaboration d'un inventaire ou d'une évaluation de l'état et des besoins actuels du parc de logement de la communauté. • Planification de l'utilisation des terres, y compris l'arpentage. • Développement et mise à jour de plans d'aménagement et de zonage (comportant une composante habitation). • Élaboration et adaptation des lignes directrices et des codes du bâtiment en matière de sécurité et de prévention des incendies dans les logements.



INITIATIVE LOGEMENT DANS LES RÉSERVES ET LES COMMUNAUTÉS 2021-2024
VOLET 4 – RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

CATÉGORIE	DESCRIPTION	EXEMPLES DE PROJETS
4.5 Finances en habitation	Les projets de cette catégorie appuient les communautés et les membres des Premières Nations à accéder à des capitaux durables pour répondre à leurs besoins en matière de logement.	<ul style="list-style-type: none">• Identification de sources de capitaux durables (p. ex., fonds renouvelable) pour répondre aux besoins en infrastructures et en logement des communautés.• Connaissances financières de base / renforcement des compétences à tous les niveaux (membres, personnel et élus).• Évaluation de la viabilité du parc et/ou des projets de logements.



4) EXIGENCES ET RECOMMANDATIONS

A) Dépassements de coûts

Tous les dépassements de coûts sont à la charge du Bénéficiaire.

5) ASSISTANCE FINANCIÈRE

L'assistance financière de SAC pour la réalisation d'un projet en renforcement des capacités sera établie en fonction du montage financier proposé (estimé des coûts détaillé et tableau des contributions du formulaire d'application).

Les coûts du projet doivent inclure :

- les frais d'administration et de gestion du projet de 7 % maximum.
- un maximum de 15 000 \$ attribué à l'achat des logiciels admissibles.

6) PÉRIODE D'APPLICATION

Période d'application	Durée	Date limite*
Du lundi, 23 août 2021 au vendredi, 14 janvier 2022	21 semaines (5 mois)	Vendredi, 14 janvier 2022



*DATE LIMITE – VOLET 4

Des projets peuvent être soumis au-delà de la période d'application et ceux-ci pourraient être financés si des budgets sont encore disponibles. Autrement, les projets admissibles seront inscrits sur la liste d'attente régionale jusqu'au 31 juillet 2023 dans l'éventualité de financement additionnel.

Si des disponibilités financières se présentent, les projets suivant un ordre de priorité sur la liste d'attente pourraient être financés (conformément à leur rang sur la liste établi par les paramètres de l'Initiative et le critérié régional).

7) SOUMETTRE UN PROJET

1. Compléter un formulaire par projet : [Formulaire : Logement – Projet de renforcement des capacités](#)
2. Inclure les documents de projet exigés :
 - Estimé détaillé des coûts du projet.
3. Inclure une Résolution du Conseil de bande (pour les Premières Nations), ou un document de confirmation d'appui équivalent (pour les Organisations des Premières Nations). Voir le [modèle de Résolution](#) proposé pour le contenu.
4. Transmettre la proposition de projet à : aadnc.qclogementhousinggc.aandc@canada.ca

Tout envoi par courriel excédant 18 Mo ne sera pas reçu. S'assurer de diviser l'envoi le cas échéant.

Écrivez-nous!

aadnc.qclogementhousinggc.aandc@canada.ca

Pour toute question concernant l'Initiative logement dans les réserves et les communautés.



PARTAGE ET DIFFUSION DES PROJETS

La soumission d'un projet entraîne le consentement à ce que celui-ci, si sélectionné et financé, soit inscrit au « [Recueil de projets inspirants en Renforcement de capacités et Innovation](#) » afin de partager aux autres communautés ses objectifs et ses résultats attendus.

Ainsi, cela permettra à d'autres communautés, en fonction de leurs besoins, de se doter d'outils similaires (projets) et de s'inspirer de bonnes pratiques. Le réseautage et le mentorat entre communautés sont fortement encouragés par SAC.



SUPPORT - PLANIFICATION ET PROPOSITION DE PROJET

Si vous avez besoin d'aide pour la planification et la préparation d'une proposition de projet, vous pouvez communiquer avec votre département d'infrastructures, les services techniques de votre Conseil tribal ou votre formateur itinérant en habitation.